



Grands Comptes et International

Dommmages Entreprises et Services

MS  **Amlin**

En collaboration avec nos partenaires courtiers, nous mettons tout en œuvre pour proposer à nos assurés des solutions adaptées à l'étendue et à la diversité de leurs risques. Notre préoccupation principale consiste à répondre avec exigence aux besoins de chaque entreprise afin de proposer des garanties adaptées qui peuvent nécessiter des solutions d'assurance complexes.

Nous souhaitons être un partenaire de référence de la gestion des risques pour accompagner les entreprises, des ETI aux grands comptes, dans le développement de leurs activités.

Les + produits

- **Capacités importantes** tant en apériton qu'en coassurance.
- **L'accompagnement de nos clients dans la gestion, la prévention et la protection** grâce à notre équipe d'ingénieurs prévention.
- **Large éventail de garanties pour une solution adaptée** aux spécificités et à la complexité de chaque entreprise.

Capacité maximum : 100 M€

Notre Offre

Notre équipe de souscripteurs propose des offres adaptées pour garantir le dommage aux biens des entreprises industrielles et commerciales localisées en France qui répondent à ces différents critères :

- Chiffre d'affaires supérieur à 75 M€ et/ou
- Effectif composé de plus de 250 salariés et/ou
- Entreprises de nationalité française avec des implantations à l'international.

Cibles

Secteurs privilégiés :

- Industrie électrique, électronique, les hautes technologies
- Industrie pharmaceutique, industrie cosmétique, industrie du luxe
- Immobilier de bureaux, banques et institutions financières
- Distribution
- Travail des métaux, mécanique, micromécanique, métrologie
- Ouvrages d'arts et de génie civil en exploitation

Garanties

Nous garantissons nos clients contre la réalisation d'événements affectant leur patrimoine, ainsi que les conséquences financières des dommages subis, tels que :

- Périls dénommés, bris de machine, événements naturels
- Autres dommages non dénommés
- Pertes d'exploitation et frais supplémentaires
- Carences
- Autres frais, pertes et responsabilités

Étude de risque

L'étude du risque repose sur l'analyse des éléments suivants :

- Identification de la société assurée : santé financière, nature des activités exercées
- Chiffres clés, implantations géographiques, périmètre d'intervention,...
- Statistique sinistre détaillée sur 5 ans
- Contexte commercial
- Ventilation des capitaux par sites
- Tableau des limites / sous-limites / franchises recherchées
- Projet de contrat
- Rapports de visite apériteur et plan de masse des principaux sites
- Plan d'investissement prévention/protection et suivi des recommandations.

Nous intervenons sur des montages en ligne (en première ligne ou en excess).

Nous pouvons accompagner nos clients dans la gestion, la prévention et la protection de leurs risques grâce à des ingénieurs spécialistes dans ce domaine.

**Prime annuelle minimum :
7 500 € TTC
20 000 € TTC à l'international**

Exclusions ou risques non souhaités

- Les activités minières, les activités nucléaires ou offshores, les risques spatiaux
- Les risques agricoles (plantations, bois sur pieds)
- Les réseaux de transmissions et de distribution d'énergie ou de télécommunications
- La pétrochimie
- Les dommages immatériels purs (ex: fraude, détournement, virus...)
- Les bâtiments à usage d'habitation

Pourquoi choisir MS Amlin



Agilité

- La capacité à couvrir un champ très large d'entreprises
- Une autonomie locale en souscription, gestion et indemnisation
- Une gestion participative et flexible de l'indemnisation pour garantir la rapidité des règlements
- Le développement de délégations de souscription avec nos partenaires courtiers



Expertise

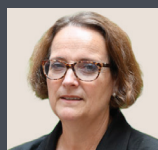
- Des souscripteurs spécialisés dans leurs domaines d'intervention
- Une offre sur-mesure adaptée aux réels besoins des assurés
- Des services prévention et indemnisation intégrés à la vie du contrat



Proximité

- Une entreprise pérenne et à taille humaine qui encourage ses collaborateurs à développer leur créativité
- Un accès direct à un souscripteur identifié
- Des collaborateurs dynamiques et réactifs passionnés par leur métier
- Une présence en régions renforcée

Pour toutes informations, merci de contacter :



Sylvie Forestier
Directeur Branche Dommages
Entreprises & Services
+33 (0)1 44 70 71 13
sforestier@msamlin.com

MS Amlin
Succursale France
58 bis rue La Boétie 75008 Paris
+33 (0)1 44 70 71 00

www.msamlin.com/france

© Janvier 2019. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre d'information et sont réputées exactes à sa date d'impression. Le présent document n'a pas de valeur contractuelle. Les services et les produits mentionnés au sein du présent document peuvent ne pas être disponibles dans certaines juridictions pour lesquelles les différentes entités de MS Amlin ne disposent pas d'autorisation de commercialisation.

MS Amlin Insurance SE - Société Européenne de droit belge au capital de 1 321 489 euros, dont le siège social est situé 37 Boulevard Roi Albert II 1030 Bruxelles (Belgique) - Immatriculée à la BCE (Banque-Carrefour des Entreprises) à Bruxelles sous le numéro 0644 921 425 et soumise au contrôle de la BNB (Banque nationale de Belgique). Sa succursale en France est située 58 bis rue La Boétie 75008 Paris - T +33 (0)1 44 70 71 00 - contact.france@msamlin.com - www.msamlin.com/france - RCS Paris 815 053 483

Crédits photos : ©acswell